



académie
Dijon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Saône-et-Loire

L'inspecteur d'académie, directeur
académique des services de
l'éducation nationale

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 1^{er} décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;

Vu les résultats des élections professionnelles au comité technique spécial départemental du 6 décembre 2018 ainsi que le nombre de sièges attribués à chacune des organisations syndicales.

Vu les propositions de mesdames et messieurs les secrétaires généraux des syndicats FSU, UNSA éducation, FNEC FO Force ouvrière et CFDT Bourgogne ;

Arrête

Article 1^{er} : sont nommés au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de Saône et Loire, créé auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire :

M. Fabien BEN, Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire, président,

Mme Colette JEHANNO, secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de Saône et Loire,

Article 2 : sont désignés représentants des personnels au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental de Saône et Loire, créé auprès du Directeur académique des services de l'éducation nationale de Saône et Loire :

Titulaires :

- Mme Aurélie GAGNIER BOIVIN (FSU)
Professeur des écoles
École des Charreaux, Chalon sur Saône

- Mme Barbara HAIGRON (FSU)
Professeure
Collège Les chênes rouges, St Germain
du Plain

Suppléants :

- Mme Eponine MILER (FSU)
Professeur des écoles
École élémentaire, Peronne

- Mme Christine CANON (FSU)
Adjointe administrative
Collège Hubert Reeves, Epinac



- M. Philippe DUCHATEL (FSU)
Professeur
Lycée Camille du Gast, Chalon sur Saône

- Mme Elise SORDEL (FSU)
Professeure
Collège Roger Vailland, Sanvignes-les
Mines

Titulaires :

- Mme Myriam PEUTOT (UNSA)
Professeure des écoles
École élémentaire de l'Est, Chalon sur
Saône

- Mme Nicole MELINE (UNSA)
Professeure des écoles
École primaire, Lugny les Charolles

Suppléants :

- Mme Françoise EVERITT (UNSA)
Professeure des écoles
École élémentaire, Massilly

- Mme Caroline LOUVEL (UNSA)
Professeure des écoles
Ecole élémentaire Grand Champ, Péronne

Titulaires :

- M. Florent PAPIILLON (FNEC FP FO)
Professeur des écoles
École élémentaire Les Pastels, Palinges

Suppléants :

- M. Nicolas MARILLER (FNEC FP FO)
Professeur des écoles
École élémentaire Vial Vincent, Louhans

Titulaires :

- M. Didier VINCENT (SGEN - CFDT
Bourgogne)
Professeur
Lycée H. Parriat, Montceau-Les-Mines

Suppléants :

- Mme Graciete DELEPLANQUE (SGEN –
CFDT Bourgogne)
Psychologue de l'éducation nationale,
Directrice du CIO de Mâcon

Fait à Mâcon, le 15 janvier 2019

Fabien BEN